



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 JUIN 2012

DELIBERATION RELATIVE A L'APPROBATION DU RESULTAT EXCEDENTAIRE 2011 DE 949 128.80 € DE L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Le 22 juin 2012, le Conseil d'Administration, réuni sous l'Administration provisoire de Monsieur Patrice BRUN,

- a arrêté le montant du résultat 2011 de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, – établissement principal : excédent de 949 128.80 €.
- et approuvé son affectation au compte 10682 « réserves facultatives » pour l'intégralité de son montant.

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 22 juin 2012.

Nombre de membres présents	19
Nombre de membres représentés	5
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	24
Nombre de votes pour	23
Nombre de votes contre	1

L'Administrateur Provisoire

Patrice BRUN